



FORMATION

Nouvelle formule 2021

95% de satisfaits lors de la session de janvier 2021



DURÉE

1,5 jours (10 heures)

DATES

18 et 19 novembre 2021

LIEU

Nantes (présentiel ou distanciel)

TARIF

Adhérents : 700€ TTC

Non-adhérents : 900€ TTC

PUBLIC VISÉ

Dirigeant(e)s et/ou salarié(e)s en charge de la RSE/ QSE.

PRE-REQUIS:

Aucun.

La RSE pour les TPE-PME : par où commencer ?

La Responsabilité sociétale (RSE) n'est pas réservée aux grandes entreprises. Les TPE-PME ont tout à gagner à inscrire leur action dans cette dynamique. Plus que jamais, aujourd'hui, face aux grands défis sociaux et environnementaux, la RSE est synonyme de compétitivité, d'innovation et de performance économique.

Les entreprises sont nombreuses à mener déjà des actions relevant de la RSE, cependant, un certain nombre de connaissances et de jalons sont structurants pour réussir sa démarche RSE, l'intégrer dans une démarche de performance économique, pour éviter les pièges et maintenir la dynamique dans la durée.

Comment aborder cette démarche ? Quelles actions programmer ? Quels écueils éviter ? Quels outils utiliser ?

Que vous soyez dirigeant ou salarié en charge de la RSE, cette formation se base sur une méthodologie simple et claire en huit étapes clés. Elle propose des outils concrets et accessibles, des témoignages régionaux, une pédagogie participative ainsi qu'un support de formation.

→ Objectifs et compétences visés

- Découvrir les **concepts et enjeux de la RSE**
- Savoir repérer les **opportunités de création de valeur** pour son entreprise.
- Comprendre les **étapes méthodologiques menant à une démarche de RSE structurée et adaptée** à son organisation
- Être en capacité **d'animer une démarche auprès des équipes** avec succès
- **Comprendre les dynamiques territoriales** auxquelles participer, s'inspirer des bonnes pratiques et se mettre dans une logique de dialogue avec les parties-prenantes
- **Définir** une feuille de route opérationnelle

→ Programme de la formation

1. Pourquoi mettre en place une démarche RSE– Présentation et échanges (½ journée)

- Fondamentaux et trajectoires
- Les grands enjeux en 2020 (environnementaux, sociaux, sociétaux)
- Zoom sur certains secteurs d'activités (adapté aux participants)
- Zoom sur les enjeux territoriaux des Pays de la Loire
- Les bénéfices attendus de la RSE: cas concrets de PME/ TPE

2. Quelles méthodes et outils pour commencer ?– Ateliers avec cas entreprises (½ journée)

- Les normes et référentiels existants (ISO 26000, Global Compact, référentiels régionaux, Agenda 2030 ODD)
- Les 8 étapes clés pour commencer
- Etudes de cas en collectif

3. La RSE appliquée à mon entreprise et mon écosystème (½ journée)

- Identifier les pratiques actuelles de mon entreprise (*diagnostic individuel*)
- Identifier mes parties prenantes et leurs enjeux (*travail en sous-groupe*)
- Cartographier les leviers d'actions pour mon entreprise (*brainstorming en équipe*)
- Impliquer mes équipes dans la démarche RSE
- Valoriser ma démarche en interne et en externe
- Débuter mon plan d'action d'amélioration continue en RSE (*pitch individuel de mon plan d'action*)
- Identifier les acteurs et réseaux engagés
- Connaître les aides et financements possibles pour vos projets

→ La méthode pédagogique

Une formation-action avec des apports conceptuels, méthodologiques et surtout une mise en situation avec une approche terrain et concrète

Une alternance entre des temps de travail individuel, en petits groupes, pour s'approprier les contenus et échanger des bonnes pratiques entre entreprises
Une alternance entre des apports théoriques, des apports méthodologiques et des temps de supervision.

Des études de cas de démarches RSE de TPE-PME pour s'inspirer et la mise en application dans son entreprise pour agir.

Un suivi en amont et aval: en amont, questionnaire pour connaître les attentes, la maturité en RSE. En aval, formalisation de sa démarche avec un outil "la RSE en action" et une visio 3 mois après pour échanger sur la mise en pratique de la formation.

→ Moyens et outils

- Un support stagiaire
- Une liste de ressources et de contacts
- Une boîte à outil "la RSE en action"
- Des vidéos pour partager en interne

→ Ils en parlent

95% de chefs d'entreprises satisfaits lors de la session en janvier 2021 avec le Centre Des Jeunes Dirigeants Pays de La Loire

"Un très bon moment permettant de démystifier la mise en place d'une démarche incontournable pour le monde de demain"

Julien CUSSONNEAU
Chef entreprise PISCINES OCEANES- TPE services

"Formation très intéressante, formatrice dynamique, agréable et pragmatique avec tous les élèves"

Fabrice AUDUSSEAU
Gérant Volumetal- TPE industrielle

"Très bien pour formaliser sa politique RSE. On ressort avec une feuille de route. A recommander"

Louis JOUFFRAULT
Directeur général CODILAB- PME agro-alimentaire

→ Formatrice : Anne LAURENCE



Après une première partie de carrière professionnelle dans le marketing, Anne a accompagné, pendant 10 ans, la relance de la CAMIF autour d'un nouveau business model ancré sur la consommation et la distribution responsable. Tour à tour Responsable Marketing puis Directrice des Achats, elle met en place la stratégie de communication responsable de la CAMIF et une politique d'achat responsable et locale. En 2016, elle devient Directrice RSE et pilote 3 gros chantiers: l'Entreprise à mission, le modèle à impact et le lancement d'une marque locale et durable. Experte de la mobilisation d'acteurs, elle a à cœur d'intégrer la RSE de façon pragmatique et stratégique au sein de l'entreprise et de mobiliser en interne et en externe. Ses sujets phares: la RSE en PME, les achats durables, l'éco-conception et l'économie circulaire. Depuis 2020, elle a rejoint le Comité 21 Grand Ouest comme Directrice des projets RSE et Nouveaux modèles économiques.

Retrouvez le CV de la formatrice sur [LinkedIn](#)

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Anne Laurence, Comité 21 Grand Ouest - laurence@comite21.org
Justine Viel, Comité 21 Grand Ouest – viel@comite21.org

→ Une qualité certifiée

Le Comité 21 s'engage à offrir des prestations de qualité, adaptées aux besoins de chacun. Il s'appuie sur des consultants-formateurs dont l'expertise est largement reconnue, et régulièrement validée. Les formations qu'il propose s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue. L'acquisition des compétences est suivie à travers plusieurs temps d'évaluation des stagiaires, pendant et après la formation.

Toutes les formations du Comité 21 sont validées par Datadock, la plateforme de référencement commune à l'ensemble des financeurs.



Comité 21 Grand Ouest
3, Bd de la Loire
44200 Nantes
Tél. : 02 28 20 60 80
grandouest@comite21.org

www.comite21grandouest.org





Formation : bulletin d'inscription

L'ORGANISATION

Raison sociale :
N° TVA intracommunautaire :
N° de SIRET :
Adresse (société) :
Code postal / ville :
Nom et prénom de la personne en charge de la formation :
Ligne directe : E-mail :

LE(S) STAGIAIRE(S)

Stagiaire 1

Nom Prénom : Fonction :
Ligne directe : E-Mail :

Stagiaire 2

Nom Prénom : Fonction :
Ligne directe : E-Mail :

LA FORMATION

Intitulé du stage choisi : La RSE pour les petites et moyennes entreprises : par où commencer ?

Date : 1er et 2 avril 2021

PRIX TTC : 900€ TTC (non adhérent)
700€ TTC (adhérent Comité 21)

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 15 jours avant la formation

RÈGLEMENT

A. Par la structure signataire

1. Acompte de 50 % du montant TTC avec ce bulletin par virement. En cas d'impossibilité du versement de l'acompte, transmission d'un bon de commande (IBAN : FR76 1027 8005 9800 0201 4440 147 / BIC : CMCIFR2A)
2. Le solde sera à verser à réception de la facture.

B. Par l'OPCO

Dans le cas d'une prise en charge par un OPCO nous vous demandons de joindre au bulletin d'inscription une convention de formation professionnelle, établie en deux exemplaires, est systématiquement envoyée avec la confirmation.

L'inscription ne sera enregistrée qu'à réception du bulletin d'inscription et de l'acompte ou du bon de commande, ou de la convention de formation professionnelle.

Dans le cas d'une annulation ou d'un report par le client, les conditions sont les suivantes :

- Toute annulation d'inscription ou report doit être signalé par téléphone et confirmé par écrit.
- Une annulation ou un report intervenant 6 jours ouvrés ou plus avant le début de la formation n'impliquera aucun frais.
- Une annulation ou un report intervenant moins de 6 jours ouvrés avant le début de la formation donnera lieu à une facturation égale à 50 % du montant du stage à titre d'indemnité forfaitaire.
- Une formation annulée le jour même du stage sera due intégralement à titre d'indemnité forfaitaire.
- Toute formation commencée sera due intégralement.

À retourner à Comité 21 : Anne Page – 102 avenue des ternes – 75017 Paris

Email: page@comite21.org

Date :

Cachet de la structure :

Nom et fonction du signataire autorisé :